

tions. Miller et Spence ignoraient si nous pouvions, avec nos familles, suivre la route sans danger, vu qu'ils n'avaient pas cru devoir la suivre eux-mêmes; et après quelques pourparlers, nous décidâmes d'essayer à nous rendre à Battleford avec eux. Nos chevaux étaient prêts pour le départ, quand sept ou huit Sauvages se jetèrent soudainement sur nous, suivis d'environ deux cent cinquante autres. Miller et Spence partirent à toute bride pour se rendre aux casernes.

Les Sauvages nous entourèrent, prirent possession de nos bestiaux et nous ordonnèrent de les suivre ou, si non, nous serions tués. Ils nous ordonnèrent de livrer nos armes, mais nous refusâmes, disant que nous combattrions avant de les livrer, et ils nous permirent de les garder. Nous les suivîmes, continuellement surveillés, jusqu'à la réserve de Poundmaker.

Vers le 18 avril, quelques jours avant la bataille à Cut Knife Creek, nous envoyâmes, durant la nuit, un nommé Samuel Denison, avec instructions de se rendre aux casernes et d'informer le capitaine Morris, que nous étions prisonniers des Sauvages; que s'ils devaient venir se battre de ne pas tirer sur nous; que notre camp serait d'un côté et pourrait être aisément reconnu à nos tentes carrées, tandis que les Sauvages avaient des huttes; que si une occasion favorable se présentait durant la bataille, nous rejoindrions les troupes et combattrions contre les Sauvages.

Le jour suivant, les Sauvages remarquant la disparition de Denison, eurent des soupçons sur nos intentions. Ils tinrent conseil et décidèrent que nos tentes seraient placées au centre du camp. Sur notre refus de nous conformer à cet ordre, ils circulèrent à cheval autour de nous dans une attitude menaçante, hurlant et tirant, à la façon sauvage. Nous montrâmes que nous étions déterminés à combattre plutôt que d'obéir, et voyant qu'ils ne pouvaient pas nous intimider, ils nous laissèrent où nous étions campés.

En entendant le bruit du canon, le matin de la bataille, Charles Bremner hissa un pavillon blanc pour indiquer aux troupes la position de notre camp. Les Sauvages voulurent le faire descendre, mais nous résistâmes et pour éviter un conflit, nous déclarâmes qu'il ne signifiait rien.

Malgré notre message porté au capitaine Morris par notre courrier Denison, les troupes tirèrent sur notre camp durant la bataille. Exaspérés de ce qui était considéré comme un manque de foi, ou une défiance impardonnable, quelques-uns d'entre nous—deux ou trois—décidèrent de prendre part à la bataille contre les troupes, disant: "Puisque la police ne tient pas compte de nos lettres et de nos messages, nous ne sommes pas pour rester exposés à nous faire tuer par les Sauvages et la police."

Vos pétitionnaires sont prêts à prouver ces faits devant une cour d'enquête, et nous avons confiance que si cette occasion nous est fournie, nous serons en état de faire disparaître tout doute sur la loyauté de nos intentions, et de prouver, en outre, que notre attitude ferme et notre influence sur les Sauvages ont contribué à sauver des vies, et à empêcher d'exercer des cruautés sur les prisonniers et sur les corps des soldats laissés sur le champ de bataille.

En conséquence, vos pétitionnaires demandent qu'une enquête soit instituée, et, si possible, devant des hommes connaissant le pays et notre position, pour entendre la preuve pour ou contre nos prétentions, dans le but d'être plus tard payés et indemnisés de nos pertes en rapport avec l'insurrection, si nous réussissons à prouver nos avancés et notre loyauté, à la satisfaction de votre gouvernement.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

Battleford, 25 août, 1887.

CHARLES BREMNER, HENRY SAYERS, DAVID POITRAS, BAPTISTE POITRAS, L. COCHIN, Ptre, O.M.I., J. WILLS, ALEXANDER H. SAYERS, JAMES BREMNER, S. MILLS, C. SAYERS, W. TODD, J. POITRAS, P. CAPLETTE, G. PICHETTE, LOUIS SAYERS, C. PRUDEN, WILLIAM VILLEBRUN.

A six heures, la séance est suspendue.

Séance du soir :

M. LISTER : Lorsque la séance a été suspendue, je lisais une pétition des Métis de Bresaylor: Le document suivant était annexé à cette pétition:

A l'honorable THOMAS WHITE,
Ministre de l'Intérieur.

Monsieur,—Nous, habitants de Battleford, prenons la liberté de recommander à votre favorable considération la pétition ci-jointe de la colonie Bresaylor.

M. LISTER.

Bien que nous ayons eu des doutes sur les agissements des pétitionnaires durant l'insurrection, nous croyions sincèrement qu'ils ont été égarés par le sentiment intense d'excitation et de défiance qui existait alors, et nous n'hésitions pas à avouer que des faits subséquent et une meilleure connaissance de ce qui s'était passé ont dissipé les doutes que nous avions formés sur leur loyauté. Bien qu'un certain nombre doute encore que quelques-uns d'entre eux se sont conduits comme des rebelles, nous sommes entièrement convaincus que le plus grand nombre n'a jamais cessé d'être loyal en pensées et en actions.

Que les faits relatés dans la pétition ci-jointe sont vrais en substance, et que ce sera un acte de justice auquel ils ont droit que d'accorder leur requête; et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

J. McDONALD, R. C. MACDONALD, D. L. CLINK, Ed.
RICHARD, T. CLOUSTON, C. WILLIAMSON, B. A. LAWSON, M. YOUNG, C. GALLAGHER, EM. RICHARD, E. BOBRASSA, D. ARCAD, A. B. MACKAY, A. SETTER, J. MCGINNIS, R. LYNESS, B. PRINCE, J. BELIVEAU, W. SKELTON, J. M. SKELTON, J. H. SULLY, JOHN HOGG, ministre presbytérien, W. WILLIAMS, J. CRAIG, J. CLINKSKILL, W. PETERSON, W. J. BARKER, W. NEILSON, W. MCKAY, J. C. SKELTON, C. AUTHERSON, T. E. MAHAFFY, A. H. BIGONNESSE, O. M. I., L. COCHIN, O. M. I., A. P. FORGET, H. H. MILLIE, A. C. SCHTEPDER, J. F. PRITCHARD, missionnaire, P. C. CAMBRUN.

Maintenant, cette pétition a été transmise au gouvernement qui l'a en sa possession depuis ce temps, et les Métis se plaignent que malgré leur pétition qui était approuvée par tous les colons les plus recommandables du pays, le gouvernement n'a pas daigné s'occuper en aucune manière de la réclamation de ces malheureux. J'ai ici une lettre datée du 15 février 1887, adressée à moi-même et venant d'un éminent citoyen de Winnipeg. Il dit :

Pendant la rébellion, ceux qui étaient dans les casernes, et parmi lesquels se trouvaient mon frère et six cousins, ne sachant pas ce qui avait déterminé les colons de Bresaylor à suivre les Sauvages, étaient sous l'impression qu'ils avaient agi ainsi de leur propre gré. Après la rébellion, les circonstances furent expliquées, et je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui un seul homme à Battleford qui soit encore d'opinion que ces gens étaient des rebelles.

Leur établissement est à vingt-cinq milles des casernes. Et sur tout ce parcours, les rivières Saskatchewan et Bataille ne sont à aucun endroit éloignées de plus de quatre milles l'une de l'autre. Entre Bresaylor et Battleford, proprement dit, entre les deux rivières, il y a trois réserves de Sauvages. Chercher à s'évader signifiait se battre contre les Sauvages. Ils tinrent conseil plusieurs fois et décidèrent de se rendre aux casernes, si la police voulait les protéger. Ils envoyèrent une lettre par un courrier qui fut immédiatement jeté en prison. Les Sauvages arrivèrent et ils durent les suivre. Quelques jours avant la bataille de Cut Knife, ils envoyèrent un autre courrier (Denison); il fut aussi jeté en prison. Le lendemain, les Sauvages s'apercevant de sa disparition, soupçonnèrent une trahison et un combat faillit avoir lieu entre les Sauvages et les colons. Le capitaine Morris ne nous s'jamais dit que ces gens étaient des courriers; il les a traités, comme des espions, et tout le monde le crut jusqu'à ce que la rébellion fut éteinte et que les circonstances eurent été expliquées.

Pendant les deux ans qui ont suivi la rébellion, j'ai fait de mon mieux pour me mettre au courant de cette affaire, pour ma propre satisfaction, et je n'ai pas le moindre doute que ces gens ont été loyaux.

Lorsque l'honorable Thomas White vint à Battleford, je rédigeai deux pétitions, l'une pour les colons et l'autre pour les citoyens; cette dernière a été signée par tout le monde et elle exprimait l'opinion générale que ces gens n'étaient pas des rebelles. Je présentai ces pétitions à M. White qui me dit qu'elles avaient une telle apparence de vérité, qu'il recommanderait au gouvernement de faire une enquête. Il me dit aussi que Bremner, qu'il fut rebelle ou non, avait droit d'avoir ses fourrures. Je n'ai aucun doute qu'il aurait fait comme il le disait, s'il n'était pas mort quelque temps après.

Le 17 décembre 1888, à la réunion annuelle de la société agricole de la Rivière Bataille, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité :

Sur motion de M. R. G. Speers, appuyée par M. Charles Smith, il fut résolu de pétitionner le gouvernement pour obtenir une réduction de droits sur le foin,